

Affaires d'égypte

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **27 (1882)**

Heft 8

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-335943>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tion qui habitent des localités centrales avec prière de la répandre auprès de leurs collègues : on peut supposer à l'avance que ces officiers ne refuseront pas leur aide pour contribuer à la réalisation de l'idée en question.

Pour aujourd'hui nous nous bornons à ces quelques lignes, nous réservant d'indiquer dans un numéro ultérieur le résultat des démarches entreprises.

Nous accompagnons ces démarches de nos meilleurs vœux.

L.

AFFAIRES D'ÉGYPTE.

Depuis notre dernière livraison, mentionnant le bombardement des forts d'Alexandrie, le 11 juillet, par la flotte de l'amiral Seymour, les événements se sont précipités.

L'incendie et le pillage de la grande cité égyptienne par les maraudeurs à la suite des bandes en retraite d'Arabi-pacha, ainsi que le massacre horrible d'un grand nombre d'Européens inoffensifs, forcèrent les marins anglais à agir rapidement et à occuper la ville. Ils réussirent à arracher le khédivé à ses geôliers et à rétablir son autorité. Forts de l'appui moral et matériel que leur donnait cette restauration gouvernementale, les troupes anglaises débarquées ont occupé tous les alentours d'Alexandrie, y compris Ramleh, après un combat qu'y livra, le 5 août, la brigade Alison à une arrière-garde égyptienne.

De cette base les Anglais doivent, assure-t-on, s'avancer directement sur le Caire aussitôt que les renforts en route auront rejoint. La marche se ferait le long du chemin de fer de Zagarig, carrefour tenu, ainsi que Damanhour et Kafrdawar, par de forts corps égyptiens.

En attendant, la flotte a pris une seconde base d'opérations sur le canal Lesseps, c'est-à-dire à Port-Saïd, sur la Méditerranée, conjointement avec une escadre française; puis à Ismaïlia, importante position à mi-chemin entre la Méditerranée et la mer Rouge et qui deviendra un centre d'approvisionnements et un point d'appui pour la marche sur l'intérieur, enfin à Suez, où arrivent les troupes de l'Inde.

Une fois les renforts arrivés, les effectifs aux ordres du général en chef Wolseley, qui vient déjà de débarquer à Alexandrie, monteront à une vingtaine de mille hommes, répartis en 3 divisions et 5 brigades comme suit :

Commandant supérieur : général sir Garnet-Joseph Wolseley ;
Chef d'état-major général : lieutenant-général sir John Adyl ;
Adjudant-général : colonel Dormer.

1^{re} division (lieutenant-général Willis) : 1^{re} brigade : 3 bataillons d'infanterie de la garde ; 1 bataillon des grenadiers de la garde ; 1 bataillon de la garde écossaise ; 2^e brigade (5 bataillons) : 1 bataillon du régiment West End, 2 bataillons du régiment Irish, 2 bataillons du régiment de York et Lancastre. — Il convient d'ajouter à ces troupes : 2 bataillons du régiment de Cornouailles, 1 escadron du 19^e hussards. Artillerie : les batteries A et D du 4^e régiment d'artillerie à cheval.

2^e division (lieutenant-général Hameley) : 3^e brigade (4 bataillons) : 1 bataillon du régiment de la Reine ; 2 bataillons du régiment Light ; 1 bataillon du régiment Camarrosi ; — 4^e brigade (4 bataillons) : 1 bataillon du régiment de Sussex, 1 bataillon du régiment de Sropshire ; 1 bataillon du régiment de Bershire ; plus 3 bataillons du régiment Riffle royal ; 1 escadron du 19^e régiment de hussards. — Artillerie divisionnaire : les batteries J et N de la 2^e brigade de l'artillerie à cheval.

Brigade de cavalerie (général-major Drary-Low) : un régiment formé de 3 escadrons, (1 du régiment de cavalerie de la garde, le 4^e et le 7^e escadrons des dragons de la garde) ; la batterie N de la brigade A de l'artillerie à cheval.

En outre, 2 escadrons du 19^e hussards, 3 batteries d'artillerie à cheval, 4 batteries d'artillerie de forteresse, 6 compagnies du génie avec 6 détachements de parc (service du génie et service télégraphique), le train, les groupes sanitaires et l'intendance.

Les troupes indiennes destinées à opérer en Egypte forment un corps de 10,000 h. environ, sous le commandement du général Macpherson ; ces troupes sont prises dans les trois provinces, et ont été embarquées à Bombay, qui est leur point de concentration. Le bataillon d'infanterie est de 740 à 800 hommes, la compagnie du génie est forte de 90 hommes. Huit bataillons d'infanterie, 1 compagnie du génie, 1 de parc de siège et 1000 hommes de troupe de marine, sont embarqués à Malte et à Gibraltar. De plus l'arsenal de Wolwich a reçu l'ordre de mobiliser un parc de siège de pièces lourdes et un de pièces légères ; tous les deux se composent chacun de 36 pièces de différents calibres ; le premier parc est pourvu d'un train de 36 voitures et le second d'un train de 83 voitures. Chaque pièce est pourvue de 480, 490 et 500 projectiles, suivant le calibre. La batterie est forte de 4 officiers et de 138 hommes de troupes, armés de fusils de marine, à raison de 20 cartouches par homme.

L'énergique initiative de l'Angleterre, bien décidée, semble-t-il, à aller de l'avant avec ou sans alliés, et qui le peut en effet en raison de sa supériorité navale et de sa situation insulaire, a jeté le trouble dans la conférence de Constantinople et dans ce qu'on appelle le concert européen.

A Paris, le ministère Freycinet en est tombé. Un vote de la Chambre lui a nettement refusé un fort modeste crédit extraordinaire pour

parer aux événements pendant les vacances parlementaires, manifestation qui signifierait que la France, satisfaite de son heureuse aventure de Tunisie, n'en veut pas tenter d'autres et compte réserver toutes ses forces pour sa seule défense dans les complications que ses ennemis pourraient faire surgir en Europe. On ne saurait que féliciter la France de cette résolution dans les circonstances présentes.

La Turquie qui, d'abord ne se souciait guère d'aller faire la police sur les bords du Nil, où elle penchait plutôt à soutenir indirectement les pronunciamientos des colonels d'Arabi, se raviserait aujourd'hui sur les conseils de cabinets européens qu'on ne nomme pas. Mais le Foreign-Office lui a fait savoir que c'est un peu tard et qu'elle ne pourrait plus coopérer à l'action des forces britanniques qu'à titre d'auxiliaire et sous diverses conditions.

La Russie, de son côté, ferait des préparatifs militaires pour peser, en cas de besoin, sur les résolutions de la Porte.

L'Italie armerait aussi, afin d'être en mesure, au moment favorable, de ne pas laisser résoudre les questions d'Orient et d'Afrique au détriment de ses légitimes intérêts de grande puissance européenne et méditerranéenne.

De Vienne, et surtout de Berlin, but de tous les regards aspirant à trouver la clef de l'énigme posée, on n'entend ni ne voit rien venir. Rien de positif ni d'authentique au moins, sauf des indices d'une politique d'observation persistante. Tant qu'il en sera ainsi, il y a lieu de croire que la guerre d'Egypte, si intéressante qu'elle puisse être pour le monde entier, restera localisée et se passera en un simple duel entre Wolseley et Arabi, dont l'issue ne saurait être longtemps douteuse.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire des troupes suisses au service de France sous le règne de Napoléon I^{er}, par H. de Schaller, conseiller d'Etat de Fribourg et député au Conseil des Etats Suisse. Fribourg, Henseler, 1883. 1 vol. in-8 de 106 pages, avec deux cartes.

L'auteur recueillait depuis longtemps, avec autant de zèle que de savoir, dans les diverses archives publiques et particulières, les documents nécessaires à cette intéressante publication, qui vient continuer et compléter les collections connues de May et de Zurlauben. Il était bon que la période historique des services militaires suisses à l'étranger, notamment sous le grand capitaine des temps modernes, fût encore soigneusement examinée et fouillée. C'est ce qu'a fait aussi